

NOUVELLES SAHRAOUIES

APRÈS 30 ANS D'OCCUPATION MAROCAINE



LA LUTTE CONTINUE



NOUVELLES BREVES

30.07.2005

Discours du trône

Dans son discours, le roi du Maroc Mohamed VI insiste sur «l'attachement unanime [du peuple marocain] à l'intégrité territoriale» du Maroc, son «patriotisme séculaire», son «attachement permanent et indéfectible à la marocanité de [son] Sahara», qui devient ainsi pour le Maroc une valeur «existentielle». La question du Sahara n'est plus aux yeux du roi une question «de frontière et de distance», mais la raison d'être même du peuple marocain.

Faisant allusion aux récents événements dans les territoires occupés, le roi salue « la vigilance, la fermeté, le sang-froid et l'attachement à la primauté de la loi, que les pouvoirs publics, civils et militaires, les forces de sécurité, la gendarmerie royale et les forces auxiliaires ont montré contre les indépendantistes sahraouis. Il donne ainsi son feu vert à la poursuite de la répression, des arrestations et des tortures contre ceux qui «cherchent à porter atteinte [au] sentiment national».

Seule mesure concrète, le roi annonce «une restructuration du Conseil royal consultatif pour les affaires du Sahara».

01.08

Amnesty International

Sous le titre «Nouvelles arrestations et allégations de torture à l'encontre de défenseurs des droits humains sahraouis» Amnesty International fait une déclaration publique.

01.08

Transferts illégaux

Les cinq défenseurs des droits humains emprisonnés à la prison noire d'El Ayoun sont transférés vers le Maroc. Ces transferts sont effectués dans des conditions brutales et dégradantes. Les prisonniers ont été transportés menottés et yeux bandés au fond de voitures de police sur plus de 1000 kilomètres.

Ce transfert est contraire à leur volonté et à la légalité.

08.08

Appel de prêtres espagnols

Quatre prêtres espagnols de retour d'une visite à El Ayoun du 3 au 5 août dénoncent dans un rapport la répression brutale et les tortures que le régime marocain fait subir à la population du Sahara Occidental. Ils lancent un appel à la communauté internationale.

08.08 Grève de la faim

Une trentaine de prisonniers politiques sahraouis des prisons d'El Ayoun, Aït Melloul et Casablanca entament une grève de la faim pour protester contre leur détention illégale, le transfert abusif des défenseurs des droits humains dans différentes prisons sans possibilité de contact et les conditions inhumaines d'incarcération.

21.08

Appel marocain

Dans un communiqué, le parti politique marocain Ennehj Addimoucrati (Voie démocratique) exprime son espoir que la récente libération des derniers prisonniers de guerre marocains par le Front Polisario puisse contribuer au règlement du conflit du Sahara Occidental «sur la base de la légalité internationale et l'autodétermination». Il appelle le gouvernement marocain à «libérer les prisonniers d'opinion sahraouis».

30.08

Toujours des manifestations

Les manifestations pacifiques continuent dans les villes occupées, axées principalement sur les prisonniers politiques et les mesures répressives dont ils sont victimes: limitation du droit de visite, transferts abusifs, refus de soins médicaux, etc. Le dispositif policier est maintenu, créant un véritable «état de siège». Les manifestations pacifiques

qui ont lieu malgré cette situation sont brutalement dispersées et tournent en affrontements quasi permanents avec leur lot de blessés et d'arrestations.

15.09

Intervention de l'AMDH

L'Association marocaine des droits humains (AMDH) répond dans un long communiqué aux allégations du ministère de la Justice. Elle réaffirme que la grève de la faim des 37 prisonniers sahraouis se poursuit et que les grévistes se trouvent « dans une situation dangereuse pouvant engendrer une tragédie » à cause de la « gestion négative et inhumaine », « irresponsable » du ministère de la Justice.

15.09

Réactions

L'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) exprime sa « plus vive préoccupation quant à la sécurité et l'intégrité physique et psychologique des prisonniers politiques sahraouis en grève de la faim depuis le 8 août 2005 ». Elle appelle le gouvernement marocain à prendre les mesures nécessaires pour que les grévistes aient accès à une assistance médicale adéquate et gratuite et que leurs revendications soient prises en compte dans les meilleurs délais ».

29.09

Suspension de la grève de la faim

Après 51 jours de grève de la faim, les prisonniers politiques sahraouis décident l'arrêt « provisoire » de la grève, en réponse à l'appel de leurs familles craignant des séquelles pour leur santé. Ils maintiennent leur attachement « vigoureux » au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et appellent l'ONU à le mettre en œuvre de façon urgente. Ils saluent le large mouvement de solidarité qui s'est développé à travers le monde et demandent la levée du blocus sécuritaire et médiatique imposé aux villes du Sahara Occidental et à ouvrir le territoire aux observateurs.

03.10

Mesures de confiance

A Genève, le Maroc signifie à M. Bastagli, le nouveau représentant spécial de Kofi Annan pour le Sahara Occidental son accord pour la reprise de l'opération des échanges de visites entre les populations des camps et leurs parents au Sahara Occidental. Les visites étaient interrompues depuis fin décembre 2004 à la suite de l'intransigeance marocaine.

05-07.10

60^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, réunion de la 4^e commission

Comme chaque année la question du Sahara Occidental est à l'ordre du jour des travaux de cette commission qui s'occupe des 16 territoires toujours non autonomes figurant sur la liste de l'ONU et dont les autorités administratives sont au nombre de cinq : Royaume-Uni, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande, France et Espagne.

Concernant le Sahara Occidental, on relève que les représentants de l'Afrique du Sud, de la Tanzanie, de Cuba, du groupe de Rio et de l'Algérie sont intervenus en faveur d'une solution rapide respectant les droits à l'autodétermination de la population de l'ancienne colonie espagnole et de l'application du plan Baker refusé par le Maroc.

07-17.10

Manifestations (suite)

Les manifestations contre la présence marocaine se poursuivent sans discontinuer dans les diverses localités du Sahara Occidental : distributions nocturnes de tracts et de drapeaux, manifestations contre l'interdiction de visite dans la Prison noire d'El Ayoun. Pendant près d'une semaine, sit-in à Boujdour qui se termine dans le sang et se solde par plusieurs arrestations lors d'une intervention violente des forces de police. Celles-ci, comme à El Ayoun en mai, saccagent et pillent plusieurs maisons de familles sahraouies. Ces exactions provoquent des manifestations de

solidarité à Smara, El Ayoun et Dakhla ainsi que de nouvelles arrestations. La contestation a aussi gagné les écoles et les lycées. Dans plusieurs établissements d'El Ayoun les élèves ont hissé des drapeaux de la RASD ou refusé de chanter l'hymne national marocain, obligation quotidienne.

20.10

Reprise de la grève de la faim

Les prisonniers politiques sahraouis annoncent la reprise de la grève de la faim interrompue le 29 septembre. Les

raisons invoquées sont principalement le refus des autorités d'améliorer les conditions de détention, de permettre les visites des familles et l'aggravation de la répression en général.

03.11

Cessation de la grève de la faim

Les détenus politiques sahraouis ont suspendu leur grève de la faim après l'engagement de la direction de la Prison noire à respecter le droit de visite sans fouille ni intimidation à l'égard des visiteurs.

SAHARA, 30 ANNEES D'INJUSTICE ET DE SOUFFRANCE 30 années, ça suffit!



Le samedi 12 novembre une grande manifestation s'est déroulée dans les rues de Madrid. A l'appel des associations espagnoles de solidarité avec le peuple sahraoui, 30'000 personnes ont participé à cette « Marche pour la liberté du peuple sahraoui ». Parmi elles des représentants de partis politiques espagnols, des artistes, des écrivains et des délégations de plusieurs autres pays d'Europe. Sur la Plaza Major la Déclaration de Madrid a été lue. Le comité suisse s'est associé à cet appel. Il exige du gouvernement espagnol qu'il agisse de façon résolue en faveur de la décolonisation du Sahara Occidental, et du gouvernement marocain qu'il cesse immédiatement la répression contre la population sahraouie et libère les prisonniers.

30 ans d'occupation coloniale du Sahara Occidental

L'année 1975 a été décisive pour le Sahara Occidental. Alors que la voie semblait ouverte à une décolonisation, les événements ont pris une autre tournure. Suite à la Marche Verte, qui cachait le début de l'invasion militaire, et aux accords de Madrid, par lesquels l'Espagne abandonnait sa colonie, le Maroc l'a annexée. Le peuple sahraoui a été privé de ses droits et contraint à l'exil. 30 ans ont passé, le Maroc occupe toujours le territoire malgré le cessez-le-feu, les promesses de référendum et la présence de l'ONU. La communauté internationale ne se donne pas les moyens pour appliquer une solution conforme au droit international.

6 novembre 1975: la Marche verte

Le 6 novembre 2005, le Maroc commémorait le 30ème anniversaire de la Marche Verte. Cette date donnait lieu chaque année à de grandioses cérémonies célébrant la foi nationaliste des 350'000 marcheurs convoqués par Hassan II, affrontant, en 1975, les troupes espagnoles soi-disant prêtes à ouvrir le feu.

Cette année, c'est presque à la sauvette qu'une cérémonie réunissait, dimanche matin 6 novembre, sur la grande place d'El Ayoun, chef-lieu du Sahara Occidental occupé, 200 à 250 personnes, les notables et les représentants des divers corps de police et de l'armée. L'enthousiasme ne semblait pas au rendez-vous. Convoquée à grand renfort d'affiches, la population était absente.

La révolte populaire

Comme nous l'avons montré dans nos derniers bulletins, ces derniers mois la contestation a pris de l'ampleur. La population sahraouie des territoires occupés, toujours plus minoritaire et marginalisée, s'exprime maintenant en plein jour. Elle ose parler, afficher ses convictions, exprimer ses aspirations. Malgré l'arrestation de presque tous les responsables des associations de défense des droits humains, les manifestations se poursuivent.

On a assisté ces dernières semaines à des scènes jamais vues: le drapeau national sahraoui brandi dans les manifestations, hissé sur des pylônes électriques, sur des bâtiments publics. Selon des témoins, la contestation n'a



Marche verte 1975.

jamais été aussi importante. Les slogans sont explicites: «indépendance, autodétermination, liberté, Maroc dehors, ...» Les forces de répression interviennent de plus en plus massivement, frappent de plus en plus brutalement, jusqu'à provoquer fin octobre la mort d'un manifestant. Les prisons sont pleines mais la révolte se poursuit.

«Ce qui se passe aujourd'hui dans les villes de Dakhla, Smara, El Ayoun, Boujdour mais aussi dans les villes marocaines (Assa, Tan Tan) et également dans les universités du Maroc, c'est l'échec de la politique marocaine de 30 ans. Ce qui se passe aujourd'hui dans les territoires occupés du Sahara Occidental, trente ans après l'invasion, c'est le sentiment profond d'une trahison.»
[Mohamed Beissat, ambassadeur sahraoui à Alger, 06.11.05]

Le Maroc n'a pas réussi, malgré tous les avantages matériels offerts aux Sahraouis, à gagner les coeurs, comme l'expriment les Marocains les plus lucides.

Quelques journalistes espagnols, autorisés à participer à la commémoration de la Marche Verte, ont pu assister à El Ayoun au tabassage de jeunes manifestants, arrêtés et frappés devant eux par les GUS, les groupes urbains de sécurité, cette nouvelle force de frappe du régime. Les journalistes, conduits au commissariat, entendaient d'un local adjacent les cris des victimes sous les coups des policiers, qui leur disaient: «Ecoutez la musique»...

La réponse du Maroc

C'est dans ce contexte que le roi du Maroc, Mohamed VI, dans son traditionnel discours, a annoncé qu'il va soumettre aux partis politiques un projet

d'autonomie pour le Sahara Occidental, que le Maroc occupe depuis 30 ans. L'idée n'est pas nouvelle, mais c'est la première fois que le Maroc présente un projet concret. Acculé, il ne cherche qu'à gagner du temps. Jusqu'à présent, inflexible, il refusait le référendum tout d'abord accepté, il refusait la solution d'autonomie proposée par Baker, trop large à ses yeux. Il refuse toute idée d'autodétermination et s'oppose ainsi à toutes les résolutions que l'ONU, depuis tant d'années, a couché sur le papier. La dernière, celle du 28 octobre, vient encore de répéter qu'il faut une solution à ce problème de décolonisation, solution qui tienne compte du droit à l'autodétermination.



Le processus référendaire

L'ONU a nommé un nouveau chef de la MINURSO et un nouveau représentant spécial à la place de James Baker, le Hollandais Peter van Walsum. Il est chargé, comme l'était l'ancien secrétaire d'Etat américain, de trouver une solution au conflit. Sa première tournée dans la région, à la mi-octobre, a été l'occasion d'amers constats: les positions des

parties semblent quasi irréconciliables, personne n'est prêt à faire des concessions, on ne pourra trouver une solution qui satisfasse tout le monde, a-t-il déclaré. Le mandat de l'ONU a cependant été prolongé de six mois, comme le demandait le dernier rapport de son secrétaire général. Kofi Annan ne voit pas de progrès, mais reste «résolu à aider les parties à trouver une solution mutuellement acceptable prévoyant l'autodétermination du Sahara Occidental».

Seuls points positifs, l'annonce de la reprise des visites de familles entre les campements de réfugiés et les zones occupées du Sahara Occidental et celle d'une mission du Haut commissaire de l'ONU pour les droits humains sur place.

Au Parlement européen, une résolution en faveur de la défense des droits humains au Sahara Occidental et condamnant la politique répressive marocaine a été adoptée fin octobre.

6 novembre 1975: le début de l'invasion marocaine

Le 6 novembre 1975, sous couvert d'une marche pacifique, les troupes marocaines débutaient leur invasion de la colonie espagnole du Sahara. La Marche Verte fut, comme l'a cyniquement exprimé Hassan II, un «chantage licite». Pour les Sahraouis, qui assistaient impuissants à l'occupation de leur pays par l'armée marocaine, cela signifiait la trahison de l'Espagne, l'exil forcé vers l'Algérie, la misère des campements, la fin de l'espoir d'indépendance, l'occupation étrangère.

Pedro Canales, dans le quotidien espagnol La Razon du 7.11.05, revient sur les faits historiques: «La Marche Verte, ce fut, en réalité, l'occupation civile et militaire du Sahara Occidental, l'interposition d'un bouclier humain entre l'armée espagnole et l'armée marocaine. L'espagnole censée défendre la colonie, la marocaine qui avait déjà commencé de l'envahir. Hassan II et ses assesseurs américains (l'idée de la marche vient du général Vernon Walters) n'avaient pas confiance dans les deux armées, l'espagnole et la marocaine. Ni dans l'espagnole parce que la «transition pacifique» de Franco à Juan Carlos n'était pas approuvée par l'ensemble du monde politique (on n'avait pas oublié la guerre du Rif des années 20 ni la répression contre les mêmes Rifains des années 50, qu'un secteur de l'état-major, opposé à Franco, voulut appuyer); ni dans la marocaine, parce que, même pas trois ans auparavant, elle avait par deux fois tenté d'éliminer le monarque alaouite.»

«Pour les Sahraouis, la Marche Verte est la mémoire d'une tragédie, de la «nakba» qu'a subie le peuple sahraoui. Ce dont je me souviens de cette marche, c'est l'exode massif du peuple sahraoui. Politiquement, c'était une énorme injustice, une agression innommable.»
[M. Beissat, id.]



14 novembre 1975: les accords de Madrid

La responsabilité de l'Espagne

Par les accords tripartites de Madrid, l'Espagne a cédé sa colonie du Sahara au Maroc et à la Mauritanie. Ces accords n'ont pas été légitimés par le droit international, ils sont illégaux. L'Espagne reste juridiquement la "puissance administrante" du Sahara, territoire non autonome, non décolonisé aux yeux de l'ONU.

«Je dis sans aucune équivoque que l'Espagne est le premier responsable de la tragédie qu'a subie le peuple sahraoui pendant trente années. C'était une agression espagnole contre le peuple sahraoui de nier les droits des Sahraouis et de rétrocéder le territoire du Sahara Occidental au Maroc et à la Mauritanie.» [M. Beissat, id.]

Fernando Arias Salgado, ex-ambassadeur espagnol à l'ONU et au Maroc, écrit à l'occasion de la commémoration de cette date fatidique, que «... le moment est venu de réparer, au moins en partie, le mal causé au peuple sahraoui par le dernier gouvernement du régime de Franco, en appuyant non seulement par des déclarations, mais par des actes, la célébration du référendum d'auto-détermination». Pour lui, «l'Espagne doit assumer, une fois pour toutes, la responsabilité qui lui incombe» (ABC, 06.11.05).

Le retrait de l'Espagne du territoire et son occupation par le Maroc ont déclenché une longue guerre aux conséquences dramatiques et l'exil d'une grande partie de la population. Les droits individuels et collectifs du peuple sahraoui ont été violés pendant 30 ans. Les puissances occidentales ont laissé faire, elles ont participé à l'exploitation des ressources naturelles du Sahara Occidental. En Suisse aussi, nous mangeons du poisson pêché illégalement dans les eaux territoriales sahraouies!



LA MORT DE HAMDI LEMBARKI PREMIERE VICTIME CIVILE SAHRAOUIE

Les manifestations de protestation s'étendent toujours plus. Elles gagnent les écoles secondaires et les lycées: en classe, des élèves entonnent l'hymne sahraoui à la place de l'hymne marocain obligatoirement chanté tous les matins. La direction appelle la police qui intervient à l'intérieur de l'établissement, frappe aveuglément et arrête plusieurs personnes.

Les forces d'intervention sont également largement déployées dans les rues d'El Ayoun. La police se met à piller et saccager des domiciles particuliers; elle arrête des élèves à leur domicile.

Issue dramatique

Dans la nuit du 30 au 31 octobre, à El Ayoun, les événements ont pris une tournure dramatique. Alors qu'un drapeau sahraoui avait été hissé sur un immeuble, les forces de police sont intervenues et ont isolé un petit groupe de jeunes Sahraouis sur lesquels ils se sont acharnés. L'un d'eux, Hamdi Lembarki a perdu connaissance à la suite des coups reçus à la tête. Conduit à l'hôpital et opéré, il est officiellement décédé le 31 vers 16 h.

A peine connue cette triste nouvelle, d'autres manifestations ont éclaté à El Ayoun et dans d'autres villes. Elles se sont poursuivies le lendemain malgré un important déploiement de policiers.

La famille du défunt a refusé la mise en terre de Hamdi et exigé une enquête neutre. Les autorités, elles, prétendent qu'il s'agit d'un accident et que Lembarki a été victime d'un jet de pierre. Une enquête a toutefois été ouverte et une première autopsie a conclu au décès par traumatisme crânien.

De nombreuses protestations

Cette mort a déclenché de très nombreuses réactions, aussi bien du côté des autorités sahraouies que des mouvements de solidarité. L'ONU est interpellée et le Front Polisario saisit le Conseil de sécurité pour qu'il mette fin aux violations des droits humains par le Maroc. L'AMDH (Association marocaine pour les droits de l'homme) a demandé une enquête indépendante et d'autres organisations marocaines ont protesté.



Enquête ouverte

Une commission d'enquête de l'inspection générale de la Direction générale de la Sûreté nationale, désignée pour mener les investigations sur la mort de Lembarki, estime que «de sérieuses présomptions pèsent sur un officier et un brigadier de la police d'El Ayoun». Le parquet a ordonné l'ouverture d'une instruction judiciaire.

Le journal marocain Al Ahdaz Al Maghrebiya informait le 15 novembre que les 2 policiers, l'officier Abdarrahmane Behja et le sergent Rachdi avaient été emprisonnés à Agadir. De source sahraouie on estime que ces deux hommes ont été uniquement mutés à Agadir pour calmer les esprits.

LES CAMPEMENTS DE REFUGIES SAHRAOUIIS ENTRE CONQUETES SOCIALES, ESPOIRS ET DRAMES

(suite du précédent numéro)

Dans le dernier numéro, je vous ai laissés au dernier congrès du Front Polisario, en 2003, où le peu de femmes élues a donné lieu à de nouvelles discussions au sein de l'Union Nationale des Femmes Sahraouiies. Je vous invite à retrouver des femmes en train de chercher à mettre en place des stratégies qui devraient leur permettre d'être mieux reconnues dans une société sahraouie qui n'en peut plus d'attendre que l'Organisation des Nations Unies soit fidèle à ses engagements.

Confiance en soi et dans les autres femmes

En mai 2005, je me suis donc rendue dans un meeting de femmes dans la wilaya d' Aousserd. Une centaine de femmes au moins étaient réunies par l'Union Nationale des Femmes Sahraouiies (UNFS). La discussion tournait autour des mesures à prendre pour pouvoir se faire entendre et prendre part aux décisions concernant aussi bien la vie quotidienne dans les campements que l'avenir du peuple sahraoui. Une des dirigeantes de l'UNFS a abordé trois questions fondamentales dans la situation actuelle: premièrement, la confiance en soi, la confiance dans les femmes et entre les femmes pour une véritable participation démocratique, abandonner le sentiment souvent intériorisé qui voudrait que seuls les hommes puissent prendre de bonnes décisions, puissent avoir le pouvoir politique. Une stratégie évoquée, pour une période de transition, demanderait peut-être à ce que des listes femmes soient présentées aux prochaines élections. La question suivante concernait la définition d'objectifs communs entre femmes de plusieurs générations alors que les participantes à ce meeting étaient presque toutes des femmes d'au moins 40/50 ans. Une situation que l'on connaît ailleurs! L'oratrice insistait sur le dialogue, l'écoute des besoins des jeunes, des changements qu'elles voudraient opérer, des actions qu'elles voudraient mener, des objectifs communs entre générations qui sont à réaliser, une soli-

darité de femmes. Les jeunes ne doivent pas être marginalisées par leurs mères. C'est déjà dans la famille que les rapports hommes-femmes se construisent, dans l'éducation donnée par les mères. Enfin, dans cette période d'attente qui n'en finit pas et qui génère des conséquences sociales dramatiques, les femmes doivent gagner leur place dans les institutions et les instances. Ce n'est pas l'indépendance qui va leur donner une nouvelle place dans la société sahraouie mais elles auront à assurer celle qu'elles auront prise et assumée pendant ce temps actuel de ni paix ni guerre qui n'a rien d'exaltant. Le temps presse, c'est encore le moment où des choses peuvent changer: le programme est simple mais terriblement complexe. Il demande en résumé: le développement de la confiance en soi et dans les autres femmes, la réalisation d'objectifs communs intergénérationnels, la lutte pour gagner sa place aujourd'hui afin de la garder acquise demain.



Le contexte politique

Il ne faut pas oublier qu'au niveau politique, le drame se prolonge: le cessez-le-feu de 1991 qui aurait dû constituer une étape vers la paix s'avère avoir été une tromperie sans pareille. L'absence de guerre n'est pas la paix, une paix juste bâtie sur le respect des droits des peuples et des citoyens. L'absence de guerre, c'est d'un côté une force onusienne qui, pour un budget démentiel, ne protège même pas les Sahraouis des zones occupées contre les exactions marocaines, d'un autre côté un Maroc qui profite de la situation pour asseoir son occupation, pour considérer le Sahara Occidental comme une province marocaine et pour se jouer des plans et recommandations de l'ONU. Le Maroc sait jusqu'à aujourd'hui qu'il n'y a pas de mesures de rétorsion. Finalement, du côté sahraoui on assiste à une acceptation des solutions proposées par l'ONU, une recherche de solution.

Or, vu l'absence de volonté politique des Etats membres du Conseil de sécurité, le peuple sahraoui en exil vit une forme chronique, quotidienne, d'humiliations très difficile à supporter. L'absence de reconnaissance de la souffrance vécue, de l'énergie colossale mise à soigner, éduquer, former, sur la désertique hamada de Tindouf; l'intensification des violations des droits humains, des droits de l'enfant, des droits civiques et politiques, des droits sociaux et culturels par le Maroc et la complicité de la Communauté internationale, mènent les Sahraouis à chercher individuellement et collectivement de nouvelles formes sociales. L'objectif reste le même, tous les Sahraouis rencontrés me l'ont confirmé, mais les écrans multiples mis depuis quinze ans entre l'insoutenable dureté de la réalité quotidienne et l'indépendance bouchent l'horizon. Avant la résolution onusienne de 1989, c'était libérer le pays ou mourir, aujourd'hui on assiste à une évolution comme l'aspiration à une certaine liberté, indépendance individuelles. Les conditions matérielles ont changé les

priorités. Les responsables de l'éducation me l'ont dit, le Médecin chef de l'hôpital national également. C'est aujourd'hui l'extérieur qui tient en main le futur des réfugiés et qui crée un temps d'attente parfois déroutant plutôt qu'un temps de réalisations.

Le temps des victoires

J'aurais encore pu vous parler de l'organisation des vacances des enfants par l'Union Nationale de la Jeunesse et le Ministère de l'éducation. Cette année 9000 enfants sont partis dans différents pays. Pour chacun d'entre eux, il a fallu préparer le départ.



Je ne peux oublier Fatata Bouseid. Elle chasse l'ignorance jusque dans les coins les reculés du désert quand elle trouve une famille dont les enfants ne vont pas à l'école et dont les adultes sont illettrés. Elle organise des cours en arabe et en espagnol dans les campements et dans la Badya (le désert), cherche à regrouper des familles nomades pour avoir des enseignants itinérants, édite des manuels, veut créer un enseignement sur vidéo, cherche du soutien en Europe.

Je ne connaissais pas le Centre pour les handicapés de la guerre et des mines. Imaginez quelques maisons de terre séchée et une cour au centre, où des hommes et des femmes essaient tant bien que mal de se déplacer en fauteuil roulant dans le sable et la caillasse. Ce sont des hommes surtout qui sont là, parfois depuis 20/30 ans, couchés, paraplégiques, alors que la température

est d'environ 50 degrés. Peu après la marche verte de 1975, le Maroc a bombardé sans état d'âme les Sahraouis qui s'enfuyaient. J'ai retrouvé des victimes de ces bombardements. Les mines, me dit une jeune victime, elles peuvent sauter partout. Le Maroc les a placées dans tous les endroits susceptibles d'être fréquentés par des Sahraouis. De plus, les vents de sable les déplacent traîtreusement.

Cette communauté se gère en coopérative et les décisions d'aménagement, d'achats sont pris par la collectivité en fonction des soutiens reçus et des besoins.

Une délégation de parlementaires sahraouis, invitée par le groupe Suisse-Sahara devraient se rendre en Suisse au début de 2006 pour rencontrer des parlementaires helvétiques. J'ai passé une soirée avec le Bureau du parlement, son Président, des femmes parlementaires: le code de la famille doit être réexaminé, il est actuellement bloqué. Ce blocage provient de parlementaires femmes qui pensent qu'un code de cette importance doit donner lieu à un vaste débat dans les campements, débat qui devrait

également avoir un rôle de conscientisation des rapports entre hommes et femmes.

Visite chez des amis, des amies et leurs enfants, la chèvre est tuée. L'exil n'a pas donné une ride à l'hospitalité.

Passage sous la tente d'Houria (La liberté). Elle viendra à Genève pour la sous-commission des droits de l'homme. Sa mère pince l'anse brûlante de la théière avec un chiffon. Le ruban de thé s'enroule sur la mousse, lovée au fond des petits verres blancs. C'est le premier. Amer comme la vie. Le kanoun rougit sur le plateau à pied. Les verres se passent. Le silence. Nous boirons les autres plus tard.

Christiane Perregaux



UN ACCORD DE PECHE ILLEGAL

Nous reproduisons ci-dessous un article écrit par Jean-Paul Le Marec, membre de l'Association des Amis de la RASD, en France et qui a paru dans son périodique «Sahara Info».

Comme tout Etat colonial, le Maroc ne se contente pas d'occuper illégalement le Sahara Occidental en réprimant ses habitants, il en exploite – tout aussi illégalement – ses richesses, qu'elles soient minérales ou halieutiques. Depuis 1975, le Maroc tire de cette exploitation des profits importants qui lui servent à s'équiper et à s'armer pour réprimer la population sahraouie.

Complaisance européenne

Cette exploitation illégale des ressources bénéficie de la complaisance, voire de la complicité, de l'Union européenne.

C'est particulièrement vrai dans le secteur de la pêche. Après avoir été suspendues en 1999, les négociations entre le Maroc et l'Union européenne ont repris cette année pour se conclure le 28 juillet avec la signature d'un accord entre le commissaire européen à la pêche Joe Borg et le ministre marocain du commerce extérieur Mustapha Mechahouri. Cet accord, qui devrait profiter à 90% aux bateaux espagnols et portugais, est cinq fois moins important que le dernier accord appliqué de 1996 à 1999. Au lieu de 629 licences de pêche, il n'y en aura plus que 137 et la

compensation financière au Maroc passe de 500 à 144 millions d'euros pour quatre ans. Les pêcheurs de l'Union européenne n'auront plus le droit de pêcher crevettes, crustacés et céphalopodes qui sont des espèces en danger nécessitant un «arrêt biologique» pour la reconstitution de la ressource. Comme les précédents, cet accord concerne «la côte atlantique sous souveraineté et juridiction du Maroc». Il inclut donc les eaux territoriales du Sahara Occidental.

Déni de justice

Une nouvelle fois, la Commission européenne, qui a négocié au nom des 25 Etats membres, affiche son cynisme et sa mauvaise foi en ne prenant pas position sur la délimitation géographique de la zone de pêche et en se contentant de la formule «souveraineté ou juridiction du Maroc». C'est un véritable déni de justice à l'égard du peuple sahraoui et un mépris de la légalité internationale qui n'a jamais reconnu (voir l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice de 1975) la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Il n'en a donc aucune sur ses eaux territoriales, ni sur ses richesses.

Le Maroc se sert de cet accord pour essayer de faire entériner par l'Union

européenne l'occupation illégale du Sahara Occidental et amener les Etats membres les plus concernés (en l'occurrence l'Espagne) à modifier leur position sur le plan de paix des Nations-Unies.

Contrairement aux Etats membres de l'Union européenne, qui ne remettent pas en cause la main mise du Maroc sur les richesses du territoire sahraoui pour en faire profiter les firmes européennes, la Norvège a décidé de retirer tous ses avoirs d'une compagnie pétrolière qui effectue des recherches au Sahara Occidental et de mettre un terme à tout achat de phosphates provenant de ce territoire.

Cet exemple de la Norvège doit servir de point d'appui pour agir auprès du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Parlement européen pour qu'ils ne ratifient pas l'accord s'il n'est pas révisé et rendu conforme au droit international.

En même temps, nous devons exiger que les Nations-Unies, par le biais de la MINURSO dont le mandat devrait être étendu, soient chargées du contrôle des ressources naturelles du Sahara Occidental (comme ce fut le cas au Timor Oriental) jusqu'à ce que le peuple sahraoui puisse exercer son droit à l'autodétermination.



LA POSTE UJSARIO

Dans les camps sahraouis, tous les enfants sont scolarisés. Comme chez nous, ils vont à l'école primaire dans leur village, la daïra. Mais comme le nombre des enfants a considérablement augmenté au cours des années et que la société sahraouie souffre de manque de moyens pour construire plus d'écoles dans les camps, les enfants sont envoyés en Algérie, en Libye ou à Cuba pour y suivre l'école secondaire, ces pays ayant mis les classes nécessaires à la disposition des sahraouis.

Les enfants sahraouis quittent donc leurs familles à l'âge de 12, 13 ou 14 ans pour de longs mois. Ceux qui vont en Algérie ou en Libye reviennent chaque année pour les vacances d'été, mais les « cubains » ne peuvent revenir, normalement, qu'à la fin de leurs études, parfois au bout de 6 à 10 années. Cette séparation est difficile, mais est acceptée par les familles et les enfants, car ils sont très conscients que c'est là leur chance de pouvoir faire des études. Mais cela signifie une rupture importante dans la vie des enfants, même s'ils sont accompagnés par des éducateurs sahraouis.

Vu cette situation, être en contact avec

leurs enfants à l'étranger et avoir de leurs nouvelles de temps en temps, est une grande préoccupation des familles sahraouies des campements. Ce qui est étonnant, c'est que rien n'a été organisé officiellement pendant de longues années et que l'échange de lettres se faisait donc uniquement à travers des amis ou des connaissances qui voyageaient occasionnellement dans ces pays et à qui on donnait alors une lettre pour son fils ou sa fille en classe en Algérie ou à Cuba. De plus, si l'occasion se présentait, les familles essayaient de téléphoner à leurs enfants. Mais cela était souvent difficile à réaliser – et de plus très coûteux.

Ce manque de contacts entre familles dans les camps et leurs enfants en études à l'étranger préoccupait beaucoup les responsables actuels de l'organisation de la jeunesse UJSARIO, car ils se sentent responsables du bien-être des élèves et des étudiants. Alors, pour remédier à cette situation, nous nous sommes mis un soir, dans un hôtel à Alger, à imaginer un service postal UJSARIO! Ceci, il y a environ deux ans. Et puis, Mohamed Mouloud, le



Secrétaire général de la jeunesse, ne s'est pas arrêté là: il a désigné un responsable, Mahfoud Salek Sidi et ce nouveau directeur des Postes a commencé à mettre en place un système de courrier, d'abord dans la wilaya de Smara, puis El Ayoun, le 27 février et maintenant même Aousserd.

Avant de commencer, il fallait convaincre les familles et gagner leur confiance. Alors, avec l'aide de la wilaya, l'UJSARIO a informé la population de ce nouveau service.

Le principe est simple: dans chaque wilaya et dans chaque daïra, il y a une personne, une jeune femme de l'UJSARIO, chez laquelle les familles peuvent porter des lettres, des paquets ou même de l'argent pour un virement. L'envoi de paquet et d'argent est particulièrement important pour Cuba, où les enfants ne manquent pas seulement de vêtements, mais parfois aussi de nourriture.

Les familles peuvent acheter les timbres nécessaires dans le magasin de la wilaya, où elles trouvent aussi les informations importantes comme, par exemple, la liste des produits qui ne peuvent pas être envoyés par la poste ou un exemple d'une enveloppe pour savoir comment on doit écrire correctement une adresse. (Sur les premières lettres pour Cuba, l'adresse a été parfois écrite en arabe, ce qui risquait de créer des problèmes aux postiers cubains!) Tout ce courrier est conduit ensuite à la poste de Tindouf. Et les enfants, aussi, peuvent répondre par lettre à l'adresse de la Case postale de l'UJSARIO, d'où Mahfoud les distribue dans les camps.

Pour les virements d'argent, l'UJSARIO a imaginé un procédé simple. Ils se sont entendus avec l'ambassade sahraouie à Cuba. Ainsi, quand Mahfoud reçoit de l'argent d'une famille, il le confirme par un récépissé très officiel, puis il téléphone à l'ambassade à Cuba pour leur annoncer que tel ou tel enfant a droit à telle somme. Ensuite, leur personne de contact va porter la somme à l'enfant; et l'UJSARIO donne l'agent reçu de la

famille au ministère sahraoui des affaires étrangères. Ainsi, ils ne doivent pas vraiment l'envoyer et ne courent pas le risque que l'argent ne se perde en cours de route à Cuba.

Le service de courrier commencé en été 2004 par l'UJSARIO fonctionne vraiment. Jusqu'à la fin de l'année 2004, ils avaient envoyé plus de 300 lettres, la plupart à destination de Cuba, 23 colis et de l'argent pour l'équivalent de presque mille Euros.

Mais ce qui m'émerveille dans ce projet, c'est que les jeunes font ce travail quasiment sans moyens, ce qui leur cause parfois de grands problèmes. Au début, Mahfoud a fait les déplacements nécessaires avec sa vieille Renault, mais qui n'a pas tenu le coup longtemps. Maintenant, il essaie de se débrouiller – mais sans voiture, ce travail n'est pas vraiment possible. Nous lui avons acheté deux balances de précision et nous payons de petites indemnités mensuelles sur le crédit des centres de jeunesse. Il peut aussi utiliser notre matériel de bureau. Mais, il serait important que la Poste trouve enfin des supporters et devienne un vrai projet autonome. Cela en vaut la peine!

Et de plus: Mahfoud et ses collaboratrices ont développé une vraie conscience de «vieux postiers» et sont très fiers de leur travail. Ils ont réussi à gagner la confiance des familles et sentent ainsi une grande responsabilité vis-à-vis de la population.

Elisabeth Bäschlin/SUKS





REABONNEZ-VOUS

Pour continuer à recevoir notre bulletin,
à rester informés de ce qui se passe
au Sahara Occidental,

pour manifester votre solidarité
avec le peuple sahraoui,

profitez du bulletin de versement
ci-inclus pour vous réabonner.

Nos 4 numéros annuels
et une participation à nos actions revient
à Fr. 20.- ou plus par année.

Merci de votre soutien

CCP 12-6818-7



ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8 – Tél. 032 846 14 89

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – 2063 Fenin (NE) – Tél. 032 853 50 80

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern